L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE, 4 NOVEMBRE 1883.

La Marine Marchande en 1883.

Chaque année le *Bureau Véritas* publie le relevé général des navires de la marine marchande pour le monde entier. Ce relevé vient d'être dressé, à la date du 1er septembre dernier, pour l'année 1883-84 et il donne, comme d'habitude, séparément la statistique des navires à voiles et des navires à vapeur. Trente-six pavillons sont représentés à la marine à voiles et vingt-neuf seulement à la marine à vapeur.

Le relevé général, par nation, des navires à voiles présente un total de 48,704 navires jaugeant 13,647,877 tonneaux. Depuis cinq ans, la diminution de la marine à voiles a été de 959 navires et 455,723 tonneaux, soit une moyenne annuelle de 190 navires et 91 000 tonneaux.

L'Angleterre, à elle seule, possède plus du tiers du nombre total des navires et du chiffre du tonnage à voiles. Voici, au surplus, le relevé des nations dont la marine à voiles est la plus importante:

Pavillons	Nombre de navires		Tonneaux
Anglais	17,275	jaugeant	5,271,160
Américain	6,314	—	2,000,218
Norwégien	4,003	—	1,366,941
Italien	8,064	—	915,449
Allemand	2,614	—	894,558
Russe	2,434	—	452,316
Français	2,131	—	463,272

Viennent ensuite: la Suède, la Grèce, la Hollande, l'Espagne, l'Autriche-Hongrie, le Danemark, le Portugal, la Turquie, la Belgique, etc.

Comme on le voit, la France vient au septième rang; toutefois, si le nombre de ses navires est moindre que celui de la Russie, le chiffre du tonnage est supérieur à celui de cette dernière puissance.

Les navires à voiles sont compris sous quarante huit désignations différentes: alléges, bricks, barques, goëlettes, chaloupes, chasse-marée, cutter, gabarres, galiotes, lougres, polacres, sloops, tartanes, trois-mâts, quatre-mâts.

Une vingtaine d'essences forestières sont employées dans la construction des navires à voiles: le bouleau, le chêne, l'acacia, le châtaignier, le cèdre, l'érable, le noyer, l'orme, le mélèse, le pin, le sapin, le teck, etc. Le teck est ce bois de l'Inde qui ne pourrit jamais et qui est inattaquable aux vers, aux tarets, etc. Parmi les espèces de pins, il faut citer les pitch-pine des Etats Unis et du Canada, l'une des meilleures essences qu'on puisse employer pour la construction des navires en bois.

Vingt-neuf nations, avons-nous dit, sont inscrites sur le relevé du *Bureau Véritas*, pour la marine à vapeur. L'Angleterre y occupe, comme pour la marine à voiles, le premier rang, et elle possède, pour sa part, beaucoup plus de la moitié du nombre total des navires ainsi que les deux tiers des chiffres du tonnage.

En 1883-84, le nombre total des navires à vapeur est de 7,764 steamers, jaugeant brut 9,232,096 tonneaux, et net 6,037,164 tonneaux. Dans ce nombre, le pavillon anglais entre pour 4,649 navires avec un tonnage brut de 5,919,819 tonneaux, et un tonnage net de 3,822,708 tonneaux.—La France, qui vient au second rang, a 458 navires à vapeur jaugeant brut 667,474 tonneaux, et net 444,265 tonneaux.—L'Amérique a 422 steamers, avec un tonnage brut de 601,186 tonneaux, et net de 374,314 tonneaux.—L'Allemagne, avec un nombre de steamers inférieur de deux seulement à celui de l'Amérique, a un tonnage beaucoup moins considérable: 478,839 tonneaux bruts, et 345,103 nets. Rappelons à cette occasion que le tonnage net d'un navire à vapeur est à peu près les deux tiers du tonnage brut: le tiers restant représente la partie occupée par les machines, les chaudières, les soutes à charbon, etc.

Après l'Allemagne, viennent, par ordre d'importance: l'Espagne, l'Italie, la Hollande, la Russie, l'Autriche-Hongrie, le Danemark, la Norwège, la Suède, la Belgique, la Grèce, l'Egypte, le Portugal, la Turquie, etc.

Tandis que la marine à voiles est en décadence, la marine à vapeur s'accroît chaque année. Depuis cinq ans, l'augmentation a été de 1,867 navires comme nombre, et de 3,052,161 tonneaux bruts (ou 2,015,295 tonneaux nets) comme jauge totale; c'est une augmentation moyenne annuelle de 377 navires et de 610,000 tonneaux bruts, ou 403,000 nets.

Enfin, si l'on réunit les divers totaux indiqués ci-dessus, la marine, tant à voiles qu'à vapeur, du globe entier, comprenait, au 1er septembre dernier, 45,838 navires, jaugeant ensemble 22 millions 879,973 tonneaux.

Ectopie du cœur—"Ectopie" veut dire "déplacement." Il s'agit encore de la malade présentée, il y a quelques mois, à l'Académie, par M. Tarnier, et dont nous avons signalé alors la malformation congénitale. Le sternum est divisé dans toute sa moitié inférieure, le diaphragme est partagé en deux, et le cœur, au lieu de reposer sur le diaphragme, fait saillie hors de la cavité thoracique par une éventration de dix-sept centimètres de diamètre. La masse formée par les ventricules est recouverte par la peau de manière à laisser voir les battements de l'organe; on peut le saisir avec la main et en suivre au toucher toutes les pulsations. La main, repoussée en arrière, peut même atteindre jusqu'à l'aorte.

Une commission fut nommée pour examiner avec tout le soin nécessaire ce cas d'ectopie du cœur, dont l'histoire de la science offre à peine trois ou quatre exemples. Un des commissaires, M. Marey, a rendu compte, le 16 octobre, de cet examen et des résultats obtenus à l'aide d'un de ses appareils enregistreurs, le "polygraphe".

En regardant battre le cœur de la malade, on se rendait compte de l'erreur de Beau, qui soutenait que le cœur se gonflait dans le mouvement de systole. Mais le toucher corrige cette illusion. On peut constater de même par la palpation que le battement dit de la pointe du cœur n'est pas limité à la partie désignée, mais qu'il s'étend à tout le ventricule.

Les appareils enregistreurs ont complété ces constatations par des tracés instructifs que M. Marey a mis sous les yeux de ses confrères. Ces tracés démontrent entre autres choses, l'identité de pulsation du cœur et des artères, l'amplitude supérieure des pulsations du ventricule gauche, ce qui s'explique aisément par la résistance moindre qu'offrent les vaisseaux pulmonaires à l'impulsion du ventricule droit, enfin le synchronisme parfait des battements des deux ventricules. En comprimant la pointe du cœur, on trouble le rythme des battements; toutefois, même au milieu de ce trouble, le synchronisme persiste.

Les appareils ont encore exprimé par les courbes tracées les faits suivants: les ventricules se vident pendant la pulsation et se remplissent, en se gonflant, dans l'intervalle entre deux pulsations; après la systole, le cœur ne reste pas un instant fermé, comme on l'a dit; aussitôt qu'il a cessé de se contracter, le ventricule reçoit tout à coup un flot de sang qui traverse l'oreillette; l'oreillette ne se contracte guère que vers la fin de ce passage.

Pour faire exprimer à l'appareil enregistreur ces phénomènes, on s'est servi d'un moyen fort ingénieux: les ventricules ont été introduits dans un entonnoir de façon à en obturer exactement l'ouverture; d'autre part, le bec de l'entonnoir a été adapté à un tube de caoutchouc en communication avec les leviers inscripteurs. Tous les changements de volume des ventricules agissent, pour la comprimer ou la dilater, sur la colonne d'air enfermée dans l'intérieur de l'entonnoir, cette colonne d'air transmettait aux leviers inscripteurs, par l'intermédiaire de la colonne d'air du tube, et cela avec la plus grande rigueur, les moindres mouvements de la masse ventriculaire.

M. Marey a aussi étudié sur la malade les effets de la compression de l'aorte et les phénomènes du "pouls trachéal".

Quand on parle de Dumas, l'anecdote est de rigueur.

Hâtons-nous de payer notre écot.

En débarquant à Paris, à l'âge de vingt ans, son premier soin fut de procéder tant bien que mal à sa toilette, pour aller rendre visite à la famille Deviolaine.

Il constata devant sa glace que, avec ses longs cheveux qui n'étaient pas encore crêpés et retombaient sur son épaule, il avait l'air d'un marchand d'orviétan.

Le sacrifice fut immédiatement résolu.

Il faut croire que le coiffeur les coupa un peu ras, car lorsque Dumas entra dans le salon Deviolaine, sa cousine se jeta dans ses bras en s'écriant:

—Oh! mon pauvre Alexandre, tu as l'air d'un phoque!

Rare exemple de galanterie:

Un monsieur, las de la vie, se précipite du cinquième étage. Au balcon du premier, une dame très jolie prend l'air. En passant, le monsieur murmure rapidement:

—Charmante!

Et il continue.

Le colonel Pierce, du *News*, de Chicago, vient, dans un discours prononcé devant les éditeurs de l'Indiana, d'émettre quelques idées curieuses et instructives, sur la valeur des annonces dans les journaux et le travail qu'elles font dans l'esprit du lecteur.

Après avoir dit qu'un annonceur ne recueille tous les bénéfices de l'avis qu'il publie, qu'à la cinquantième ou centième fois qu'il l'insère dans les journaux, il fait le tableau suivant, qui ressemble beaucoup à celui que l'on attribue à Stephen Girard:

La première fois qu'un lecteur voit une annonce, il ne la voit réellement pas;

La seconde fois, il n'y fait aucune attention;

La troisième fois, à peine s'il en a conscience;

La quatrième fois, il se rappelle vaguement qu'il a déjà vu quelque chose de semblable;

La cinquième fois, il la lit à moitié;

La sixième fois, il y réfléchit un peu;

La septième fois, il rejette le papier avec impatience;

La huitième fois, il s'écrie: encore cette annonce maudite;

La neuvième fois, il y a peut-être quelque chose là dedans;

La dixième fois, tiens, cela pourrait peut-être bien servir à quelqu'un.

La onzième fois, je demanderai à mon voisin, s'il en a fait l'essai, s'il en sait quelque chose;

La douzième fois, il n'est guère possible que l'annonceur en retire l'argent qu'elle lui coûte;

La treizième fois, après tout ce doit être une bonne chose;

La quatorzième fois, tiens, mais j'en ai justement besoin;

La quinzième fois, ma foi, j'en essaierai aussitôt que je pourrai me le procurer;

La seizième fois, il examine l'adresse et en prend note;

La dix-septième fois, c'est vraiment dommage que je ne puisse pas me le procurer;

La dix-huitième fois, mais je ne peux pourtant pas m'en passer;

La dix-neuvième fois, voyons si j'ai en poche de quoi l'acheter;

La vingtième fois, il sort bien vite et court en faire l'emplette.

La direction des travaux de Paris a donné tout récemment l'état des dépenses faites à Paris depuis 1872 jusqu'à 1881 inclusivement, pour travaux de toute nature, voirie, viabilité, eaux et égouts, éclairage, promenades, architecture, non compris les établissements universitaires.

Ces dépenses s'élèvent, en chiffres ronds, d'abord, pour travaux neufs, à 398 millions, et en travaux d'entretien à 256 millions. Au total, 654 millions.

Voici le détail, par catégorie:

Travaux neufs: Voierie, 191 millions; viabilité, 39 millions; eaux et égouts, 47 millions; éclairage, 3 millions; promenades, 7 millions; architecture, 110 millions.

Travaux d'entretien: Viabilité, chaussées, trottoirs, nettoiement et arrosement, etc., 139 millions; eaux et égouts, 8 millions; éclairage, 78 millions; promenades, 3 millions; architecture, 20 millions.

La division par arrondissement pour les travaux neufs s'établit ainsi:

1er arrondissement, 18 millions; 2e, 19 millions; 3e, 5 millions; 4e, 44 millions; 5e, 11 millions; 6e, 30 millions; 7e, 33 millions; 8e, 9 millions; 9e, 8 millions; 10e, 8 millions; 11e, 16 millions; 12e, 17 millions; 13e, 14 millions; 14e, 18 millions; 15e, 12 millions; 16e, 14 millions; 17e, 6 millions; 18e, 16 millions; 19e, 14 millions; 20e, 20 millions.

Il résulte de ces chiffres que les dépenses faites dans les dix premiers arrondissements se sont élevées à 246,705,107 fr. 62, et à 150,662,735 fr. 09 dans les dix derniers.

La différence au profit de la zone centrale de Paris serait donc de 96 millions environ. Mais on doit considérer que dans les dépenses de cette zone figurent l'Hôtel de Ville pour 25 millions, l'avenue de l'Opéra et le boulevard Saint-Germain pour 80 millions, c'est-à-dire trois opérations d'intérêt général.

Le nombre de kilomètres de voies ouvertes ou rectifiées avec le crédit ci-dessus s'élève à 25 kilomètres 761 mètres. Les arrondissements qui viennent en premier sont le 20e, avec 4 kilomètres 128 mètres; le 13e, avec 3 kilomètres 693 mètres; le 18e, avec 3 kilomètres 469 mètres; le 14e, avec 2 kilomètres 180 mètres. Les moins favorisés sont le 9e, qui n'a rien, et le 3e, avec 55 mètres seulement.

Voici, pour terminer, le détail des travaux d'entretien par arrondissement:

1er arrondissement, 7 millions; 2e, 8 millions; 3e, 9 millions; 4e, 11 millions; 5e, 11 millions; 6e, 12 millions; 7e, 15 millions; 8e, 23 millions; 9e, 9 millions; 10e, 10 millions; 11e, 12 millions; 12e, 15 millions; 13e, 11 millions; 14e, 10 millions; 15e, 11 millions; 16e, 19 millions; 17e, 15 millions; 18e, 11 millions; 19e, 12 millions; 20e, 12 millions.

L'entretien des dix arrondissements excentriques a donné lieu, en dix ans, à une dépense totale de 131,784,897 fr. 23 contre 123,697,595 fr. 39 dans le centre.

Les arrondissements où la viabilité atteint le prix le plus élevé sont le 8e, avec 23 millions; le 16e, avec 19 millions; les 12e et 17e chacun avec 15 millions.

Opérations financières.

Il n'y avait pas besoin de la chanson du *Chien fidèle*, qui *léchait* la blessure du vieux soldat, pour attester la fidélité de l'ami de l'homme. Tous ceux qui ont le bonheur de posséder un de ces animaux vous diront, comme l'ancien militaire:

Mon pauvre chien, ne me quitte jamais.

Il faut donc croire sans réserve M. Dupont lorsqu'il dit: "Mon chien, qui était au café avec moi, a disparu tout à coup; si on ne l'eût pas volé il serait revenu, et si on l'avait trouvé égaré le collier qu'il portait indiquant mon nom et mon adresse, on me l'aurait rapporté."

Or, voyez quel singulier hasard; peu de jours après la perte de son chien (un petit bouledogue), un ami de M. Dupont lui disait l'avoir vu sur le bateau d'un gardien de bateaux nommé Mansion.

M. Dupont se transporte aussitôt à l'endroit désigné, et y trouve, en effet, à l'attache, le bouledogue, qui reconnaît immédiatement son maître et lui témoigne sa joie par des manifestations ne pouvant laisser aucun doute à M. Mansion sur la légitimité de la réclamation à lui adressée.

Ecoutez, dit-il à M. Dupont, je veux bien vous rendre votre chien, mais je l'ai payé 25 francs.—Où l'avez-vous acheté?—Au marché aux chiens.—Qui vous l'a vendu?—C'est un nommé Dupont,—Dupont!—Oui, voilà son reçu.—En effet, voilà bien un reçu de 25 francs signé Dupont, mais c'est un faux; Dupont, c'est moi! vous avez acheté mon chien à un voleur.

Pourquoi Mansion, en possession du reçu, n'insista-t-il pas pour être remboursé? C'est ici que l'affaire tourne au comique, on le verra tout à l'heure. Le bouledogue est donc remis à son légitime propriétaire, mais il est convenu qu'il accompagnera Mansion au marché aux chiens où ils trouveront peut-être le voleur.

C'est, en effet, ce qui arriva. On rencontre, par un heureux hasard, l'homme qu'on cherchait, juste au moment où il apportait, au marché, un fort joli petit chien.

C'est un nommé Reeb.

Le voici devant la police correctionnelle, et son récit est vrai; il expliquerait le désintéressement de Mansion consentant à rendre le chien sans exiger le remboursement des 25 francs.

D'abord, le prévenu prétend qu'il a trouvé le bouledogue au coin du passage Pivert et du faubourg du Temple. Puis, sur cette réflexion de M. le président, que s'approprier une chose qu'on a trouvée est un fait qualifié vol, il se reprend et dit: c'est moi sans être moi, c'est mon amie qui l'a trouvé et amené à la maison.

M. le Président: C'est la même chose; vous saviez qu'elle l'avait trouvé; le chien portait un collier indiquant son propriétaire; au lieu de le lui rapporter, vous êtes allé le vendre. Combien l'avez-vous vendu?

Le prévenu: 10 francs.

M. le Président: Non, 25 francs.

Le prévenu: 10 francs.

M. le Président: Mais il y a au dossier un reçu de 25 francs signé par vous, du faux nom de Dupont, gravé sur le collier.

Le prévenu: Monsieur, c'est parce que M. Mansion, en l'achetant, m'avait dit que c'était pour son patron qu'il l'achetait, et que voulant gagner 15 fr. sur l'affaire, c'était pour se faire rembourser 25 fr. qu'il me demandait un reçu de cette somme; et comme pour rendre le chien à son maître, il a fallu que je rembourse, M. Mansion, qui m'avait donné 10 francs, m'en a fait rembourser 25; si bien que j'ai été volé de 15 francs.

M. le président: Pourquoi avez-vous signé le reçu du nom de Dupont?

Le prévenu: Parce que....

M. le président: Enfin, vous paraissez n'avoir d'autres moyens d'existence que de voler des chiens que vous allez vendre ensuite....

L'excellent homme protesta; mais le Tribunal ne l'en a pas moins condamné à un mois de prison.

Quant au coup des 15 francs, s'il est vrai, un voleur qui se vole lui-même, c'est toujours drôle.

SPECTACLES, BALS, &c

ACADEMIE DE MUSIQUE de BIDWELL.

Commençant Dimanche soir, 4 Novembre. Matinées le Mercredi et le Samedi. Engagement du comédien distingué,

Col. SMITH RUSSELL,

dans la jolie comédie,

EDGEWOOD FOLKS,

Secondé par une excellente troupe. Nouvelles chansons comiques. Nouvelles spécialités.

Dimanche, 11 Nov.—Maud Granger—Her Second Love. 3 nov—

Théâtre de l'Opéra.

Lundi, 12 novembre 1883,

FAUST.

Grand opéra en 5 actes, musique de Gounod.

Faust.......... MM. VALDEJO, du théâtre de l'Opéra-Comique.

Méphistophélès.......... Bouhivers

Valentin.......... Maugé

Siebel.......... Mmes De Vey

Marguerite.......... VILLANOVA

Deux grands Ballets réglés par M. Noviss...o, dansés par Mlle Bester et tout le corps de ballet.

Décors nouveaux.

Costumes entièrement nouveaux par Mme Bétat et Mme Ansel.

Mardi, 13 novembre 1883.

LA FAVORITE.

Grand opéra en 4 actes, musique de Donizetti.

Fernand.......... MM. LESTELLIER, du théâtre de Covent Garden.

Alphonse.......... Richard, de l'Opéra.

Balthasar.......... Jourdan

Léonor.......... Mlle VARELLI

Grand divertissement réglé par M. Novissimo. Costumes entièrement nouveaux de Mme Bétat.

28 oct—

Le bureau de location est maintenant ouvert (excepté le dimanche), de 9 heures à 4 heures du soir, chez Werlein, 135 Canal

Avis.

Aux souscripteurs.

MESSIEURS les souscripteurs du Théâtre de l'Opéra sont informés que la troupe de vant être à la Nouvelle-Orléans le 31 octobre, le Box Office sera ouvert à partir du 1er novembre pour qu'ils puissent retirer leurs places conformément à leur contrat.

On pourra se procurer également des places pour les premières représentations.

28oct—

Théâtre de l'Opéra.

On demande 14 enfants de 10 à 14 ans pour le Ballet de l'Opéra Français. On préférerait des jeunes filles. Bons appointements.

Les enfants sollicitant cet emploi devront être autorisés par leurs parents ou leurs tuteurs.

S'adresser de 11 heures A. M. à 2 heures P. M. au bureau du Directeur, à l'angle des rues Toulouse et Bourbon, au premier.

24 oct—

Grand Bal Paré et Travesti

Donné par la

Société Alsacienne et Lorraine

De Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle Orléans,

A la Salle de l'Union Française

Samedi, 17 novembre 1883.

Comité d'arrangements.

CHARLES LEVY, Président. ALPH. DUVIC, A. A. MARCHAND.

Prix du billet.......... $1 00

Pas de checks.

Les demandes de privilège de la buvette, du restaurant et du vestiaire seront reçues, par soumissions cachetées jusqu'au 10 novembre, chez M. Charles Lévy, rue des Remparts No 10, côté Sud. 14 oct—14,21,28—4,11 nov au 17

AVIS—M'étant retiré de la maison J. P. Sarrasin, j'ai le plaisir d'annoncer à mes amis ainsi qu'au public, que je me suis associé à mon frère C. E. Sarrazin. Plein de reconnaissance pour le patronage que m'ont toujours accordé mes amis, je les prie de me le continuer. A mon nouveau local, où ils trouveront toujours un assortiment complet de cigares, de tabac à fumer et à chiquer ainsi que tous articles à l'usage des fumeurs.

PAUL SARRAZIN, 53 Tchoupitoulas.

Octobre 16 1883.

M. John E. Lambert, attaché à notre maison, sera heureux de recevoir ses nombreux amis.

17 oct—1m

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sud (Southern Insurance Company), No 31 rue du Camp—Nlle-Orléans, 11 octobre 1883.—Conformément à une résolution du Conseil de Direction de cette Compagnie, adoptée à une réunion tenue le 9 octobre 1883 et aux dispositions de l'article 9 de la charte, une assemblée générale des actionnaires aura lieu au bureau de la Compagnie, MERCREDI, 14 novembre 1883 de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour délibérer et voter sur certaines modifications et certains amendements à introduire dans l'acte d'incorporation de la dite Compagnie.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

13 oct—1m

INSTITUTIONS.

Institut Markey & Picard,

à l'angle des rues Esplanade et Tonti Nouvelle-Orléans.

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LE 3 septembre aura lieu l'ouverture des classes de cette institution si favorablement connue.

Les études comprennent toutes les branches formant une éducation complète. L'enseignement des arts d'agrément est confié à des professeurs éminents. Pour plus amples informations s'adresser à l'Institut. 23 août—3m. J Mar D.

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'Institut. 17 août—

Columbia Institute,

123 RUE ESPLANADE,

ECOLE de jour et Pensionnat pour jeunes filles; kindergarten pour petits enfants, garçons et filles. La réouverture de la session a eu lieu le 3 septembre 1883.

Mlle H. FITZGERALD, Directrice.

8sept—3mois

MaraisStreetSteam Brewery

H. F. STURCKEN,

80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS, Entre Conti et St.-Louis,

au 9 av

Joseph Monteleone,

Encoignure St. Louis et Royale.

GRANDE REDUCTION!

Chaussures à boutons hautes et bottines en peau de veau français, cousues à la main, à $3 75.

Chaussures à boutons basses en peau de veau français, cousues à la main, à $3 50.

Chaussures à vis de $2 à $2 25.

Aussi, un grand assortiment de chaussures de tout genre.

N. B.—Toutes les chaussures sont garanties.

21 juil—1 an—Sam Dim Mer

LA BOTTE ROUGE!

A l'enseigne de la

"BOTTE ROUGE",

ANGLE DES RUES URSULINES ET DAUPHINE.

BOTTES, SOULIERS, ET BOTTINES, A BON MARCHE.

GEORGE WAGNER.

1er sept—4m. er sam dim.

LA MAISON

Vve P. PAVIA

A l'honneur d'informer ses clients qu'elle a transféré ses ateliers et le magasin de CHAUSSURES EN TOUS GENRES au No 48 rue Royale.

7 oct—1m Dim,Mar,Jeu

Alph. WALZ,

FABRICANT DU CÉLÈBRE

MALAKOFF BITTER,

94 et 96 rue Conti, Nouvelle-Orléans

Succursale à Paris

1 avril—Dim, M

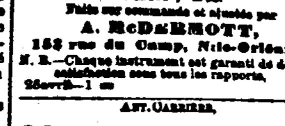

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoires pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

152 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.

25avril—1 an

ANT. CARRIERE,

E. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No 129 rue Gravier.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

19 mars

Spectacles, Bals, &c

GRAND OPERA HOUSE,

RUE DU CANAL,

Entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Inauguration de la saison 1883-84.

D. BIDWELL.......... Directeur

M. BIDWELL est heureux d'annoncer aux habitués de cet élégant Théâtre que celui-ci a été complètement renouvelé, décoré et peint. Décors, accessoires, mobilier, scène, tout y est nouveau. Le Grand Escalier, le Vestibule et la Salle, embellis de tapis de velours nouveaux, riches et coûteux, se complètent de feux de lumière électriques. Les draperies, les tentures et les rideaux, qui sont à la dernière mode, peuvent rivaliser en élégance décorative avec tous les Théâtres du monde.

Matinées le Jeudi et le Samedi.

La représentation de début de ce Théâtre fashionable aura lieu le

Dimanche soir, 4 Novembre 1883.

Et à la MATINÉE DU JEUDI paraîtra le célèbre comédien Américain

M. JOHN T. RAYMOND dans PARADISE.

En Matinée Jeudi et Samedi sera produit, pour la première fois en cette ville, l'un des plus récents succès de Reymond, THE ROCKET, avec une troupe remarquable et de riches décors.

Le contrôle s'ouvrira le Jeudi, 1er novembre, à 9 heures a. m.

DIMANCHE, 11 Novembre, début de Mlle EMILY RIGL dans THE PLANTER'S WIFE.

30 oct—

SUCCES SANS PAREIL.

Théâtre d'Eté de Faranta.

OUVERT TOUS LES SOIRS,

Au coin des rues Bourbon et Orléans.

The Magic Flute

—And the—

Coopers Frolic

Avec

Les meilleurs clowns mimes du monde, Secondés par une brillante pléiade d'artistes distingués.

Entrée, 10 cts. Pour places réservées, 25 cts de plus.

Matinées pour dames et enfants, le samedi, le dimanche et le lundi, à midi.

Entrée dans quelque partie que ce soit du Pavillon, 10 cts.

17 oct—

TAPIS.

IL vient d'être ouvert un immense stock de Tapis de Velours, de Bruxelles, d'Ingrains et de 3 trois-plis.

Aussi un vaste assortiment de UGS En Moquette, Velours, Turques et de Bruxelles.

Aussi un choix nouveau de

Stores de Fenêtres,

Corniches, Tringles de Corniches, Rideaux de Dentelle, Linoleum et TOILES CIREES POUR PLANCHER, De toutes les largeurs.

Aussi un vaste assortiment de

NATTES DE CHINE,

Les articles sus-nommés sont tous frais, nouveaux.

N. B.—Nous recevons tous les jours de NOUVELLES

Etoffes à Robes, d'Automne,

Et en envoyons des échantillons à qui nous les demande.

B. & W. CRONER,

141 rue du Canal, coin Bourbon.

1er sept—3m

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés

—EN—

NATTES

DE CHINE

A. Brousseau's Son

17....RUE DE CHARTRES....

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.

Sept—1an

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

Offrent leur vaste fonds de

Tapis de Velours et de Bruxelles, dits "Body Brussels" et "Tapestry Brussels" et des

TAPIS

Trois plis "Ingrain"

A des prix très réduits.

La maison reçoit maintenant de fraiches importations de

NATTES DE CHINE, de diverses qualités.

NATTES DE CHINE, sans couture.

TOILES CIRÉES.

STORES DE FENÊTRES.

RIDEAUX DE DENTELLE Etc.

11avril—dim.mar.jeu

Dr. J. B. Perez,

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le Female Regulating Elixir du Dr. PEREZ se vend qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.

9 mars—83—1 an

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER,

17....RUE BARONNE....17

ENTRE CANAL ET COMMUNE,

Près de la SALLE GRUNEWALD.

V. WEHRMANN

136.......Rue Royale.......136

Entre Toulouse et St-Pierre.

MERCERIE, PARFUMERIE, PAPETERIE, VARIETE, JOUETS D'ENFANTS.

Accordéons, Harmonicas, Cordes de Violon, Guitare, Zither, etc.

Machines à coudre neuves et de seconde main, fils, soie, aiguilles, huile et fournitures pour Machines à coudre.

Eventails pour tous genres de machines à coudre. Les plus simples, les plus faciles à adapter et donnant le meilleur résultat. Prix 75 cts.

V. Wehrmann, MECANICIEN de 13 ans d'expérience, s'occupe de la réparation de tous genres de Machines à coudre.

Fabrication de pièces sur commande.

Toutes les réparations sont garanties.

Plaquage en fer de formes pour cordonniers.

Inspection et réparation de machines à coudre l'usage des chemisiers, cordonniers et fabricants de sacs. S'adresser au No 136 rue Royale

5 —1an

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET DE LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest,

97 RUE DECATUR,

11 mars—1an Nlle-Orléans.

Le Stock le plus vaste, au Sud de voitures.

Fred. N. THAYER,

169 rue Gravier, vis-à-vis l'Hôtel St Charles, et 13 rue de l'Union. (Entrepôts, rue Gravier, 217)

Dépôt du Crane & Breed Manufacturing Company.

Corbillards et Articles à l'usage des Entrepreneurs de Pompes Funèbres. Buggies, Voitures, Harnais, Voitures d'enfants, Vélocipèdes, Bicycles, etc.

13 mars 83 —1an

Aux fabricants de sucre de cannes et de sorgho, aux Brasseurs, etc.

BI-SULPHITE DE CHAUX

—DE—

1851 - - BONNABEL - - 1883

TRENTE-DEUX ANNEES DE SUCCES ininterrompus constituent la meilleure preuve de la supériorité de notre Bi-Sulfite sur tous les agents antiseptiques ou décolorants et sur tout agent de défécation quelconque qui ait jamais été employé pour traiter le JUS DE CANNE. Tous nos Brasseurs du Nord et de l'Ouest s'en servent également. Des circulaires et des instructions sont envoyées à tous ceux qui en font la demande à

H. BONNABEL, 38 rue Bienville.

15sept—3m

Spectacles, bals, &c.

THEATRE ST-CHARLES DE BIDWELL.

Inauguration de la SAISON D'OPERA DE 1883-84. Commençant DIMANCHE SOIR, 4 Novembre. Engagement de la

DUFF OPERA COMPANY

Anglais et Italien.

M. J. C. DUFF, Directeur.

Comprenant les artistes lyriques suivants:

Franziska Emma Juch, M. George Sweet,

Mlle Sara Bartos, M. J. H. Ryley,

Mlle Rosa Cooke, M. L. A. Phelps,

Mlle Marie Conrow, M. Wallace McCreery,

Et

Mlle Marie Conrow Sig. Karlos Campobello

Un Chœur Complet d'Opéra et Orchestre. Directeur de Musique et Conducteur—Sig. A. THOMASI

REPERTOIRE—PREMIERE SEMAINE:

Dimanche, Lundi, Mardi et Mercredi soirs et Mardi et Samedi en Matinées, l'Opéra en Trois Actes de Lecocq.

"HEART AND HAND."

Jeudi et Vendredi soir.

"FAUST."

Samedi soir. "PATIENCE."

En Préparation:

"MIGNON" et le nouvel Opéra de M. Leo Delibes, "LAKME."

4nov—

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Charles Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 892.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Margaret Donner, veuve de Charles Howard, administratrice du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

4nov—4, 6 13.

Succession d'Elisabeth Schellhaus, femme d'Auguste Siler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9246—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Auguste Siler, tuteur administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

28 oct—28 1 6 nov

Succession de Ramon Menendez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9489—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est), pour lesquelles le compte présenté par Thomas Jedda, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

28 oct—28 nov1 6

Succession de F. Beling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 9267. Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Anna Beling, Administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte et ladite Administratrice déchargée de toute responsabilité dans cette affaire.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

26oct— 6 30 4 nov

Succession de Robert Meyer et femme

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 9.687—Division B—Attendu que P. S. Wiltz, Jr. administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feus Robert Meyer et femme, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

30 oct—30—3 nov.

Succession de Henry Joseph Budington.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9 670—Division — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Charles Lafitte, administrateur de la succession du défunt ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

20 oct—30, 3 nov

Succession de Mme Margaret Ann Jacobs veuve de Henry Joseph Budington.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 4 30—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est), pour lesquelles le compte présenté par Joseph Alfred Dubuo, administrateur de la succession du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

30oct—30—3 nov

Succession de Aurore Pierre Dumas, femme de Pierre Boyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9525 —Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Pierre Boyer, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

1ernov—1 6 10

Succession de William McCulough et sa femme, Johannah McCulough.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9.2—Division — Attendu que Mme Mary Fitzgerald Doyle a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feu Will am McCulough et sa femme Johannah McCulough, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

26 oct—26,30, 4 nov.

Succession de Augustin Perpignan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 9161—Division C—Attendu que P. S. Wiltz, Jr, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dative dans la succession de feu Augustin Perpignan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

31 oct—31—4, 9nov.

Succession de Jean Hoger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9,531 — Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur public de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

26oct—26 30 nov 4

Succession de Charles A. Benedict.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 9623—Division A—Attendu que William S. Benedict a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles A. Benedict, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

26 oct—26,30,4 nov

Succession de Henry Peychaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9610—Division E.—Attendu que Edouard Peychaud a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Peychaud, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

26 oct—26,30—4 nov

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur

Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues,

Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre.

N'attendez pas, si vous avez un vieux Piano chez vous, mais envoyez-le à BASILE; il en fera un piano neuf à un prix très raisonnable. Accords et réparations pleinement garantis. J'offre le plus haut prix du marché pour pianos de la ville et de la campagne qui désirent en disposer de leurs Pianos. 17oct—

Agence d'Emigration Française.

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder, à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.

F. C. BOUCHER, Directeur, 104 E. Third street, Presley Block, St-Paul, Minn.

19 sept—vte.

A. CANONGE,

Professeur de langues anciennes et modernes, littérature, histoire, mathématiques, etc, etc.

S'adresser au Dr F. FORMENTO, à son bureau, rue Baronne No 1, entre 3 et 4 heures P. M. 15 sept—

NLLE-ORLEANS, 1er AOUT 1883

AU PUBLIC!

Renseignez-vous vous-mêmes.

Le Directeur-général des Postes ayant avancé, au sujet de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, des assertions malveillantes et fausses, nous croyons devoir soumettre au public des faits pour prouver l'inexactitude de sa déclaration que la fraude préside à nos opérations.

Montant des lots payé par la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, du 1er janvier 1879 à ce jour:

Payé à la Southern Express Co., Nlle-Orléans, T. M. Westcott, directeur	$1,266,300
Payé à la Louisiana National Bank, Jos. H. Oglesby, Président	488,800
Payé à la State National Bank, S. H. Kennedy, Président	125,100
Payé à la New Orleans National Bank A. Baldwin, Président	83,550
Payé à la Union National Bank, S. Chalaron, Caissier	64,450
Payé à la Banque des Citoyens, E. L. Carrière, Président	57,000
Payé à la Germania National Bank, Jules Cassard, Président	30,000
Payé à la Hibernia National Bank, Chas. Palfrey, Caissier	27,000
Payé à la Banque du Canal, Ed. Toby, Caissier	13,150
Payé à la Mutual National Bank, Jos Mitchel, Caissier	5,300
Total payé comme ci-dessus	$2,256,650
Payé en sommes au-dessous de $1,000 aux différents bureaux de la Compagnie dans tous les Etats-Unis	2,627,410
Total payé par nous	$4,884,060

On peut s'assurer de la parfaite exactitude des faits que nous avançons en se référant aux officiers des institutions ci-dessus, et pour ce qui est de la légalité et du caractère de notre Compagnie, on peut s'adresser au maire et aux fonctionnaires de la ville de la Nlle-Orléans, ainsi qu'aux autorités de l'Etat de la Louisiane et à celles des Etats-Unis en Louisiane. Nous prétendons respecter la loi et faire preuve d'honnêteté et d'exactitude dans tous nos transactions, et ne le céder, sous ce rapport, à aucune administration de ce pays. Notre position est connue de tous ceux qui ont voulu s'en rendre compte, et nos actions se vendent depuis des années au "Board of Brokers." Elles sont entre les mains de nombre de nos citoyens les plus connus et les plus estimables.

M. A. DAUPHIN, Président.

1er GROS LOT, $75,000.00

Billets, $5 seulement. Coupons en proportion.

L.S.L.

"Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semi-triels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures."

G. T. Beauregard

J. A. Early

COMMISSAIRES.

La Loterie a été incorporée par la Législature en 1868 pour 25 ans, dans le but de venir en aide aux institutions d'éducation et de charité, avec un capital de $1 000 000, auquel une réserve de plus de $550,000 a été depuis ajoutée.

Ses existence et ses privilèges ont été reconnus et maintenus, à une écrasante majorité, au vote populaire, par la Constitution actuelle de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

C'est la seule Loterie qui ait jamais été soumise au peuple d'un Etat et ratifiée par ce dernier.

Les lots ne sont jamais réduits et les paiements ajournés.

LES GRANDS TIRAGES A NUMEROS SIMPLES ONT LIEU TOUS LES MOIS.

MAGNIFIQUE OCCASION

— DE —

Faire Fortune!

TIRAGE, CLASSE L,

A la Nouvelle-Orléans,

MARDI, 13 Novembre 1883,

GROS LOT

$75.000

100,000 billets à $5 chacun

Des coupons de cinquièmes proportionnellement.

LISTE DES LOTS:

1	GROS LOT	$75,000
1	"	25,000
1	"	10,000
2	LOTS DE $6000	12,000
5	2000	10,000
10	1000	10,000
20	500	10,000
100	200	20,000
300	100	30,000
500	50	25,000
1000	25	25,000

LOTS D'APPROXIMATION.

9	Lots d'approximation de $750	6,750
9	" de 500	4,500
9	" de 250	2,250
1967	lots, s'élevant à	$265,500

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

Adressez les lettres enregistrées et faire les mandats sur la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

Envois par Postal Note à l'ordre de l'American Express, change de New York, ou toute sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adressez à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, La.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

VACHERIE.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 6 novembre 1883, il sera vendu, à 11 heures du matin sur le Chemin de la Métairie, en face du Parc, à côté du Café de M. Jean Marie—

LA VACHERIE de M. Jean Fortpenay, comprenant 18 VACHES laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de vêler.

3 Chevaux, 1 Charrette à lait. Les Bidons, Baquets et tous les ustensiles de la Laiterie. La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Jusqu'à $100, comptant, et au-dessus de $100, six mois de crédit en billets à ordre sur place, à la satisfaction du vendeur.

4 nov—

Placement avantageux d'une propriété rue des Ursulines, No 139, installée en boulangerie

Succession de Joseph Woringen.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 9411.

PAR JAS P. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 10 novembre 1883, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 8 octobre 1883, siégeant à la place de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de ladite cour, Division E., maintenant absent et corrigé la propriété suivante, savoir:

Un lot de terre, situé dans le second district renfermé par les rues des Ursulines, Hospitalité, Bourgogne et Remparts, mesurant premièrement 30 pieds de face à la rue des Ursulines sur une profondeur de 120 pieds du côté le plus rapproché de la rue des Remparts, sur la ligne opposée le dit lot de terre mesure sur une première profondeur, 88 pieds 4 pouces, de la ... sur la rue Bourgogne, ... de ... pieds et 66 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble, une maison de trois chambres, une autre bâtisse en bois à étage de quatre chambres avec balcon en fer, une bâtisse en briques servant de boulangerie avec un grand four, une grande écurie en bois avec greniers, poulailler, etc.; le tout couvert en ardoises, cour cailloutée, hydrant, porte cochère et hangard.

Conditions—Moitié comptant ou davantage et la balance à un an de crédit en billet garanti par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date du jour de la vente, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite en justice, et le transfert de la police d'assurance au porteur du billet.

Acte de vente pardevant Omer Villere, notaire aux frais de l'acquéreur. 10 pour cent comptant sur le montant de l'adjudication requis de l'acheteur pour garantir son adjudication.

9 oct—9 20, 27, 3 et 10 nov

Elégante résidence en briques à deux étages rue Bourbon No 8

Succession de John Gregory Gaines.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 8800.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 10 novembre 1883, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A en date du 3 octobre 1883 siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston juge de ladite Cour, Division B, maintenant absent...

Cette élégante résidence en briques à deux étages, située rue Bourbon, No 86, ayant au rez-de-chaussée un grand vestibule, double salon double avec portes à coulisses et ... salle à manger, au premier étage, vestibule, deux grandes chambres avec cabinet de toilette, ... des chambres, avec cabinets de dégagement, salons et les chambres sont ornés de magnifiques cheminées en marbre.

Même distribution au deuxième étage. Les ... rue Bourbon. Une bâtisse en briques à deux étages attenante à la maison principale ayant au rez-de-chaussée cuisine et ... au ... chambre à repasser ... chambres à l'étage supérieur, deux chambres au ... au-dessous chambres à bains ... froide et chaude. ... à étage ... une ... nombreux ... et ... rue ... cour ... le tout situé dans le ... de cette ville, dans l'ilet ... rues Bourbon, Dauphine, St-Louis et Conti mesurant 38 pieds 7 pouces en face à la rue Bourbon ... 9 pouces ... et ... pieds ... la ligne de ... et ... 29 pieds 10 pouces ... le tout conformément au plan ... à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un, deux et trois ans de crédit en billets garantis par privilège du vendeur et hypothèque portant intérêt au taux de 8 pour cent par an payable annuellement jusqu'à paiement final... coupons (billets) également garantis par privilège que et privilège du vendeur... dettes éventuelles ... devra être transférée aux porteurs des dits billets et coupons de billets.

L'acquéreur devra payer 10 pour cent comptant sur le montant de l'adjudication afin d'en assurer la vente.

Acte de vente pardevant Gustave Legardeur notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 oct—6, 13, 20, 27, 3, 10 nov

PAR J. V. GOURDAIN

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'Anais Cunningham, épouse défunte de William Morel Guiramand

Dame Charles d'Aquin, son époux et autres

vs

William Jules et Marie Morel Guiramand

Vente pour opérer un partage.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C. No ....

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau No 56 rue Royale—SAMEDI, ... novembre 1883, à midi, à la Bourse d'Encan, coin des rues Commune et Gravier en cette ville, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 4 septembre 1883 et signé le ... septembre 1883, la propriété ci-après décrite appartenant à la dite succession, savoir:

Un morceau de terre avec toutes les améliorations quelconques qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges et appartenances y relatifs, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Dauphine, Prieur, Johnson et Ste-Anne, et composé de parties de deux terrains désignés par les Nos Seize et Dix-sept sur un plan dressé par Louis Surgi ... déposé dans l'étude d'Amédée Ducatel, notaire, comme le plan No ..., ... le dit morceau de terre mesurant au premier alignement, 28 pieds 10 pouces de face à la rue Dumaine, 110 pieds de profondeur ... plus rapprochée de la rue Dumaine ... plus ou moins de profondeur sur la ligne ... partant d'une partie du dit lot No 17 ... pieds sur une ligne s'étendant à angle droit vers la rue Prieur et parallèle à la rue Dumaine ... 30 pieds, plus ou moins, sur une ligne faisant face à la rue Prieur, et 58 pieds 10 pouces de largeur sur la ligne de derrière.

Conditions—Un tiers comptant et l'autre à un an de crédit, pour un billet de l'acquéreur garanti par hypothèque et lien du vendeur et portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente, et toutes les clauses usitées de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1883 sur le montant d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux.

L'acte de vente pardevant Anatole A. Kernion, notaire, aux frais de l'acquéreur

27 oct—27—nov 3 10 17 24—déc 1

Avis aux créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS.

Edward de Lanzac vs. Ses créanciers. No 9575. Cour Civile de District.

Ordre de Cour—

La cession des biens du pétitionnaire est acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant John Bendernagel, notaire en cette ville, MERCREDI 21 novembre 1883, à 11 heures du matin, à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et que, dans l'intervalle, toutes procédures judiciaires contre ses biens et sa personne soient suspendues. Et il est de plus ordonné que Charles ... Morel, avocat, soit désigné pour représenter dans cette affaire les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 20 octobre 1883

Signé: A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-greffier.

30 oct 3,8 nov

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

H. De Verges & Co. vs. leurs Créanciers—Cour Civile de District—No. 9549.

Ordre de Cour.

La cession de la propriété du pétitionnaire, la raison sociale de H. De Verges & Co., se composant de Henry De Verges, Richard De Verges et Philip N. Lacoste et des dits membres individuels de la dite raison sociale est acceptée par la Cour au profit de leurs créanciers et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu et soit appelée pardevant Andrew Hero, notaire, SAMEDI, 17e jour de Novembre 1883, à 11 heures du matin à l'effet de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et de nommer un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre leurs biens et leurs personnes soient suspendues. Il est de plus ordonné que M. James Timony, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

(Signé) F. A. MONROE Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

18oct—31 oct 30jre

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Thos. C. Porteous vs. ses créanciers—No 9514.

Ordre de Cour

LA cession de la propriété du pétitionnaire est acceptée par la Cour au profit de ses créanciers: Il est ordonné qu'une assemblée de ses créanciers ait lieu pardevant Omer Villere, notaire, SAMEDI, le 10me jour de novembre 1883 à 11 heures du matin, au bureau du dit notaire, 21 Commercial Alley, en cette ville, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre ses biens ou sa personne soient suspendues.

Il est de plus décrété et ordonné que E. Evariste Moise, avocat, soit désigné pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 9 octobre 1883.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

11oct 20 oct 30 jrs

VENTES A L'ENCAN

PAR GIRARDEY & MACON.

SITE D'UNE SCIERIE

Sur le fleuve Mississippi, à peu de distance au-dessous des Casernes des Etats-Unis et des Abattoirs.

Ferme pour l'élevage de bestiaux, jardin potager, terres propres à la culture du riz et de la canne à sucre.

PAR GIRARDEY & MACON, C. E. Girardey, Encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 24 novembre 1883, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'encan

Le champ de bataille ou la ferme, situé à peu de distance au-dessous des Casernes des Etats-Unis et des Abattoirs Crescent City, ... St Bernard ... arpents de face sur le fleuve ... arpents de profondeur...

La propriété est améliorée d'un bon cottage de ... il y a une ... 30 acres plantés de riz ... acres de ... la terre ... l'élevage d'animaux ... de la ville ...

... avantages peu ordinaires à des personnes entreprenantes, ... placement ... près de 300 arpents défrichés ...

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant toutes les clauses usitées et 8 pour cent par an d'intérêt, 5 pour cent honoraires d'avocat, police d'assurance transférée, 10 pour cent du prix d'adjudication comptant requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant A. Pitot, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

4nov—4,10,11,17 à la vente

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement de valeur pour affaires dans le 1er District.

Succession de Mme Veuve Eliza E. N. Meux.

No 9466—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR GIRARDEY & MACON.—C. E. Girardey, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI 24 novembre 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 2 octobre 1883 et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Dryades, Lafayette ... et Liberté ... désigné par le No ... mesurant 25 pieds de face à ... 126 pieds ... profondeur ... acte ... folio ...

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Sam Flower, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 oct—27—nov 3 10,17,24

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence de chambres dans le second district ... entre Dumaine et Ste Anne ... No 159 ... Succession de Mme Elise Poney ... Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C. No ....

PAR B. ONORATO, encanteur—bureau 25 rue Royale—SAMEDI 17 novembre 1883, ... à la Bourse d'encan Arcade rue Magazine entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. ... juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans ... en date du 8 octobre 1883 ... savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les ... améliorations ... pieds 10 pouces ...

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur ...

Acte de vente pardevant W. O. Hart notaire ...

1 oct—13 20 27 nov 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Succession d'Emilie Poy.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 8888

PAR B. ONORATO Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 17 novembre ... à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 12 octobre 1883, il sera procédé à la vente des propriétés ci-dessous décrites, savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No ... dans l'ilet borné par les rues Dryades, ... Commune et Gravier, mesurant 24 pieds ... de face à la rue Dryades ...

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Eusèbe Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1883. Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour garantir la vente.

13 oct—13 20 27—nov 3 10,17

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Napoleon Pecora vs Pierre Arbonis.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, No. 8452—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable la Deuxième Cour de Cité, de la Nouvelle-Orléans je procéderai à la vente à l'encan, au mos ..., No 57, Passage de la Bourse, Deuxième District de cette ville, VENDREDI, 16 novembre 1883 à midi—

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. V. VINET, Constable de la Deuxième Cour de Cité.

4nov—5 12 16

John Strattie vs. Jos. Albe.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE ORLEANS—No 3539—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à mon entrepôt, No 57 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, 12 novembre 1883 à midi—

Un lot de meubles de maison et objets divers, conformément à un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. V. VINET, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans

31 oct—31, 6 12 nov

VENTE DE SYNDIC.

Tissus. C 10. Tissus.

Cour Civile de District.

Thos. C. Porteous vs. Ses Créanciers.

EN vertu d'une autorisation à moi accordée, je vendrai au détail le fonds de tissus du magasin 133 rue du Canal.

Le magasin sera ouvert de 9 heures du matin à 4 heures du soir, tous les jours, jusqu'au 10 novembre, et toutes les marchandises seront vendues aux prix coûtants et au comptant.

E. C. FENNER, Syndic prop.

21 oct—

... de la rue Canal ...

Station de départ: rue du Canal, ... Levée. Parcours: De Canal à ..., de Claiborne aux Champs Elysées, à la rue Urquhart, de la rue Urquhart, ... station d'arrivée, Avenue Lafayette ... De l'Avenue Lafayette à St ..., de Bons Enfants aux Champs Elysées ... à Claiborne, de Claiborne à ... voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus ... de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant l'inscription "Canal and Common street" partent également du pied de la rue Canal qu'ils suivent jusqu'à la rue Rampart. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rochablave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, ... à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune. Commune à la station entre ... Rochablave et Tonti. Retour: Commune, Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido, Carroll, et Poydras, Poydras à Fulton, Fulton à Canal.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

RUE DE L'ESPLANADE.

Grand morceau de terre ... Baldwin, ... Carrière, Lanaux, ... Puruy ...

PAR SPEAR & ESCOFFIER — ... SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 10 novembre 1883, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune ...

[illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Cinquième District.

Dans l'affaire d'Emelier P. ...

No 8891—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOLY & O'CONNOR, Nicholas J. Holy, encanteur—Bureau No 1 rue Carondelet—SAMEDI, 17 novembre 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles ... de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre ... juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du ... il sera vendu à l'encan—

Les lots ou parties de terre ci-après décrits, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ... cette ville ... Brooklyn Warehouse Company ...

1° Un certain lot de terre désigné par le No 4 de la ... Liberty ... Emile ...

2° Un certain lot de terre désigné par le No 17, borné par les rues Elmira, Market et les Avenues Atlantic et Pacific ...

3° Un certain lot de terre désigné par le No 27 et borné par la ... Newton et l'Avenue ...

4° Un certain lot ... désigné comme le lot No 39 ... mesurant 51 pieds 7 pouces ... sur une profondeur de 123 pieds ... Le lot No 2 mesure ... pieds 7 ... de face à l'Avenue ... profondeur de 123 pieds ... la portion de terre ... pieds 4 pouces ... 39, et toute la portion ... qui la divise de la ligne ...

Conditions—Comptant. Un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication sera requis de l'acquéreur pour ...

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Andrew Hero, Jr., notaire.

4oct—4, 13, 20, 27—3, 10nov.

HUMPHREYS' HOMEOPATHIC VETERINARY SPECIFICS

FOR THE CURE OF ALL DISEASES OF HORSES, CATTLE, SHEEP, DOGS, HOGS, AND POULTRY.

FOR TWENTY YEARS Humphreys' Homeopathic Veterinary Specifics have been used by Farmers, Stock Breeders, Livery stable and Turfmen, Horse Railroads, Manufacturers, Coal Mine Companies, Travg Hippodromes and Menageries, and others handling stock with perfect success.

Humphreys' Veterinary Manual, (330 pp.) sent free by mail on receipt of price, 50 cents.

Pamphlets sent free on application.

HUMPHREYS' HOMEOPATHIC MED. CO., 109 Fulton Street, New York.

NERVOUS DEBILITY

HUMPHREYS' HOMEOPATHIC SPECIFIC No. 28.

Vital Weakness and Prostration from over-work or indiscretion, is radically and promptly cured by it. Been in use 20 years,—is the most successful remedy known. Price $1 per vial, or 5 vials and large vial of powder for $5, sent post-free on receipt of price. Humphreys' Homeo. Med. Co., Catalogue free. 109 Fulton st., N. Y.

[illegible]

FEU

MON